

Immobilier

Le CH de Mayotte doit corriger son pilotage financier pour réussir sa reconstruction

Publié le 27/05/20 - 15h55

290 M€ pour une capacité qui grimpera de 411 à 661 lits et places en 2030. Vu son ampleur, le projet de reconstruction-restructuration du site principal du CH de Mayotte promet d'être suivi de près. En interne, l'enjeu de taille s'annonce complexe.

La reconstruction du CH de Mayotte (CHM) à Mamoudzou est une "nécessité". C'est le constat dressé par la chambre régionale des comptes (CRC) dans son [rapport](#) d'observations définitives publié le 25 mai. Pour mener à bien cet "enjeu majeur" pour lui, l'hôpital mahorais "devra s'organiser au mieux pour en sécuriser la procédure complexe, l'instruire dans les règles et les délais, et en garantir le financement".

Un gestion "exemplaire" à Petite-Terre

L'opération immobilière prévoit une augmentation "significative" des capacités en lits, avec une première version tablant sur une croissance particulièrement "sensible", passant ainsi de 362 lits et 49 places aujourd'hui à 584 lits et 77 places à l'horizon 2030. En soi, ce processus de modernisation a déjà débuté avec l'opération de Petite-Terre et l'ouverture d'un nouvel hôpital par le CHM. Objectif : regrouper sur Pamandzi l'ensemble des structures jusqu'alors disséminées entre l'hôpital de Dzaoudzi, "aujourd'hui dans un grand état de vétusté", et les deux dispensaires de Dzaoudzi et Labattoir.

L'investissement se chiffre à 31,6 M€ pour un édifice affichant 5 170 m² de surface dans œuvre (lire notre [article](#)). Et force est de souligner que "cette opération tant au regard de sa conception, de sa réalisation, de l'économie du projet et de son fonctionnement, a été conduite de manière exemplaire", saluent les magistrats financiers. Elle va apporter une valeur ajoutée importante au CHM et à sa filière de lits d'aval." Sans compter, ajoutent-ils, que "des maquettes organisationnelles ont été modélisées en matière d'effectifs soignants qui présentent des marges qui pourront être exploitées à l'avenir".

Un premier coup de pioche en 2023

Concernant sur Grande-Terre le site principal de Mamoudzou, le projet s'avère nettement plus conséquent. Il sera conduit en deux tranches avec une enveloppe prévisionnelle à 290 M€ toutes dépenses confondues : tout d'abord la construction d'un pôle mère-enfant, d'un bâtiment logistique et d'un lieu d'hospitalisation pour la psychiatrie (190 M€) ; puis l'édification des espaces dévolus aux soins critiques, aux urgences et à l'imagerie (100 M€).

C'est l'option d'une reconstruction-restructuration en site occupé qui a été choisie. "Elle permet une réalisation plus aisée et plus rapide qu'une construction neuve sur un autre site qui aurait nécessité une réflexion urbanistique d'ensemble sur les accès, de longues discussions sur le choix du terrain et ses modalités d'acquisition dans le cadre d'un environnement complexe", relate la chambre. Les travaux doivent débuter en 2023 après une série d'opérations intermédiaires et préalables : acquisition de terrains jouxtant le site hospitalier, déclassement d'une voie communale d'accès pour y implanter de futurs bâtiments.

Un suivi budgétaire très "approximatif"

Une chose est sûre, au regard des montants, le projet du CHM fera l'objet d'un examen minutieux par le Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (Copermo) doublé d'une contre-expertise par le Commissariat général à l'investissement (CGI). D'où la nécessité de structurer un groupe projet Copermo en interne du CHM car *"l'établissement ne peut prendre le risque d'un report de passage devant le comité ou d'un refus de ce dernier pour des raisons de complétude"*.

Or d'une part les cadres de la direction financière sont en poste depuis moins d'un an et d'autre part l'ARS Mayotte fête elle aussi tout juste sa première année et aura donc *"des difficultés à pouvoir co-instruire ce dossier"*. Un travail de structuration a toutefois déjà été engagé par le CHM, fait savoir celui-ci dans sa réponse au rapport, complété par l'appui de consultants extérieurs. Car l'hôpital éprouve une *"réelle difficulté à suivre sa trajectoire au travers de grands agrégats, de manière macroéconomique et tels qu'ils sont prescrits par la réglementation"*, ne cache pas la CRC, qu'attestent *"de grandes approximations"* dans le suivi de son exécution budgétaire.

Un complément de 118 M€ à financer

Enfin, un autre enjeu de taille réside dans le financement de l'opération pour combler le delta annoncé avec l'aide de 172 M€ promise par l'État au titre de son plan d'action pour l'avenir de Mayotte (lire notre [article](#)). *"La question du complément de financement se pose dès lors de manière cruciale et ne peut être reportée à plus tard"*, avertissent en effet les magistrats financiers. *Il serait dommageable d'instruire un dossier aussi complexe sur la base d'un financement modélisé notamment en termes d'emprunts, pour que l'établissement se trouve ensuite confronté à une difficulté prévisible à mobiliser des fonds."*

La structure bilancielle du CHM n'étant *"pas bonne"*, d'autres sources de financement doivent être envisagées, comme des subventions de collectivités ou encore le recours aux crédits du fonds européen de développement régional (Feder). Plus globalement, la chambre encourage l'établissement mahorais à *"anticiper ces difficultés"* car *"le financement par dotation globale, favorable au CHM, ne doit pas dispenser ce dernier d'effectuer un pilotage financier"*.

Etablissement concerné

- **CH de Mayotte (CHM)**, Mamoudzou - Réunion et Mayotte

Liens et documents associés

- Le rapport d'observations définitives (et la réponse du CH de Mayotte) [PDF]

Thomas Quéguiner

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>